

Romagnat

info



Dossiers du mois :

- Bilan mi-mandat
- Développement durable

Bulletin Municipal - n° 75 - juin 2011

Bulletin Municipal n° 75

Directeur de la publication :

FRANÇOIS FARRET, Maire

Coordination :

FRANÇOISE CHAPUT

Réalisation :

Service Communication

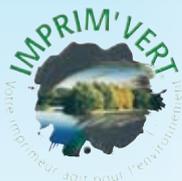
Comité de lecture :

RÉMY SERPOLAY, PAUL SUTEAU,
ALBERT ODOUARD, ANDRÉE HUGOND,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT, JACQUES SCHNEIDER

Impression :

Imprimerie SIC

7, rue Joseph Desaynard - ZAC La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND



N° ISSN : 1283 - 5080

Tiré à 4100 exemplaires

Distribué par la société ADREXO

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : FRANÇOIS FARRET

1^{er} Adjoint : MARIE-FRANÇOISE BERKANI

2^e Adjoint : FRANÇOIS RITROVATO

3^e Adjoint : BERNADETTE ROUX

4^e Adjoint : JEAN-CLAUDE BENAY

5^e Adjoint : MARIE-CHRISTINE GIRAUD

6^e Adjoint : JEAN-MICHEL LAUMONT

7^e Adjoint : FRANÇOISE CHAPUT

8^e Adjoint : JEAN-MAX BOURLIER

Conseillers Délégués :

ALBERT ODOUARD, NAYMA GUERMITE,
ANTONIO NEVES, RÉMY SERPOLAY,
FATIMA RATURAS, MICHEL JOACHÍN,
PATRICK CRESSEIN, GUY DOR,
PAUL SUTEAU, CLAUDE PRADEL.

Conseillers Municipaux :

LAURENCE MIOCHE-JACQUESSON,
BRIGITTE PALLUT, MARIE BRIQUET,
MARIA FERREIRA, JACQUES SCHNEIDER,
MARIE-JEANNE GILBERT,
MARTINE ARNAL, FRÉDÉRIC SIEGRIST,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT,
LAURENT BRUNMUROL.



3 ÉDITO

4 ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

6 DOSSIERS DU MOIS

12 INFORMATIONS MUNICIPALES

18 CLERMONT COMMUNAUTÉ

20 LIBRE EXPRESSION

22 SERVICE CULTUREL

23 VIE ASSOCIATIVE

34 INFORMATIONS SOCIALES



Bonjour,

Un des dossiers de ce bulletin municipal est consacré à notre bilan de mi-mandat, présenté le 20 avril 2011 lors d'une réunion publique.

Nous avons souhaité associer à ce bilan une évaluation de notre politique (cf. le bulletin municipal n° 72 de septembre 2010).

Le travail réalisé pendant ces trois premières années peut paraître peu spectaculaire car nous avons pris du temps pour apprendre, nous informer, préparer nos projets et vous concerter.

Au travers du questionnaire d'évaluation, 400 Romagnatois nous ont majoritairement répondu : « nous sommes d'accord avec vos objectifs mais nous ne voyons pas grand-chose et nous ne sommes pas assez informés ! ».

À la lecture de notre bilan, vous aurez une vision globale de tout ce qui a été fait, de tout ce qui est engagé et vous pourrez juger de la cohérence de nos actions avec nos objectifs annoncés.

Il est important pour nous de vous donner la possibilité, tout au long du mandat, de vous faire une opinion sur notre action.

Le temps de la démocratie représentative (les élections) doit être complété par celui de la démocratie participative :

- *informer par le biais du bulletin municipal ;*
- *exposer et débattre en réunions publiques ;*
- *profiter de votre expertise du quotidien lors des visites de proximité.*

La décision finale revient aux élus et nous n'avons jamais dit autre chose. Nous nous efforçons de décider en fonction de nos valeurs, de nos objectifs et pour servir au mieux l'intérêt commun de Romagnat et non la somme des intérêts particuliers.

Ceci explique parfois des mécontentements, des pétitions que nous pouvons entendre, comprendre, prendre plus ou moins en compte mais qui ne peuvent et ne doivent pas nous faire renoncer à l'intérêt général.

Nous prenons nos responsabilités et nous les assumons. Vous prendrez les vôtres le jour des élections mais vous pouvez aussi les prendre, si vous le souhaitez, en participant à notre vie démocratique au jour le jour.

Participer, c'est aussi se divertir ! En ce début d'été, comme chaque année, fleurissent les animations, spectacles et autres manifestations, fruit du travail et de la collaboration entre le service culturel, les services techniques et les nombreuses associations romagnatoises et leurs bénévoles. Merci à tous !

Je vous souhaite le meilleur été possible.

Cordialement,

François FARRET
Maire de Romagnat
Vice-président de Clermont Communauté

Ça s'est passé à Romagnat



► Semaine de la poésie

Dans le cadre de la 24^e édition de la semaine de la poésie, la municipalité de Romagnat a eu le plaisir de recevoir M. Paul FOURNEL, président de l'Ouvroir de Littérature Potentielle (OuLiPo).

L'auteur de « C'est un métier d'homme » et « Les athlètes dans leur tête » a utilisé sonnets, terines, sextines et autres triolets pour une prestation littéraire emplie d'humour.

Il a ensuite laissé sa place à un atelier d'écriture proposé à l'ensemble des personnes présentes par des intervenants du Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Actives (CEMEA).

► Fête de l'Internet

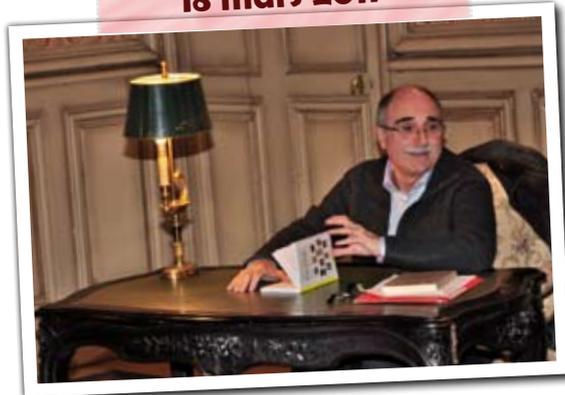
Récompensé par @@@ aux derniers trophées « Ville Internet », la commune de Romagnat poursuit ses initiatives en faveur des Technologies de l'Information et de la Communication (T.I.C.) et d'Internet sur son territoire.



► 3^e Parcours du cœur

Pour la 3^e année consécutive, la ville de Romagnat a participé aux parcours du cœur. Initiée par la Fédération Française de Cardiologie, cette manifestation nationale vise à promouvoir l'activité physique en matière de prévention des maladies cardiovasculaires. Sans esprit de compétition, les participants ont pu pratiquer des activités à leur rythme, VTT avec les membres du club romagnatois XC63, ou la course avec l'ASR athlétisme et ils n'ont pas hésité à se faire dépister (prise de tension artérielle, mesure du cholestérol, de la glycémie...). Tous ont pu également assister à une démonstration des gestes qui sauvent et à l'utilisation du défibrillateur automatisé externe par les sapeurs-pompiers.

18 mars 2011



C'est ainsi que chacun, après la collation offerte pour l'occasion, a pu s'essayer à des jeux d'écriture tels que la composition d'acrostiches et autres équations linguistiques poétiques, dans la continuité de celles entendues lors de la soirée.

Dans le cadre de la Fête de l'Internet qui s'est déroulée du 19 au 27 mars, les groupes de travail du comité de pilotage de Rom@NTIC's, avaient programmé différentes animations pour aider à la réussite de la mutation culturelle qu'impose l'usage massif du numérique et accompagner le plus grand nombre de citoyens.

Dans les locaux du C.C.A.S., les animateurs de l'atelier informatique ont multiplié les séances ouvertes au public pour présenter diverses applications et échanger avec les visiteurs sur le stockage et le partage de données, le téléchargement de programmes sur Internet.

Avec le soutien de l'Éducation nationale, dans le cadre de « L'école à l'heure du numérique », les organisateurs ont accueilli les professionnels pour une présentation des nouveaux équipements numériques tels que le système de classe mobile ou le tableau blanc interactif.

3 avril 2011



Les activités sportives se sont poursuivies dans l'après-midi par la marche nordique et la randonnée pour tous.

Ça s'est passé à Romagnat



► Semaine du développement durable

Lors de la semaine du développement durable, la municipalité a invité les jeunes Romagnatois à confectionner des nichoirs au cours d'un atelier. Équipés de marteaux, clous et planches, les enfants ont réalisé ces constructions par eux-mêmes, aidés par des membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

Très attentifs aux conseils des encadrants, les bricoleurs en herbe ont participé à cette activité avec application et enthousiasme et les nichoirs ont vite pris forme.

Au fur et à mesure du montage, les bénévoles de la LPO ont montré aux plus jeunes l'intérêt et l'importance de ce type d'installation pour les oiseaux.

du 2 au 8 avril 2011



Une fois les nichoirs terminés, les enfants ont pu ramener et installer ces abris chez eux pour accueillir et observer différentes espèces d'oiseaux.

► Permis piéton®

21 avril 2011



J eudi 21 avril, deux gendarmes de la brigade de Romagnat ont remis aux élèves des classes de CE2 et CE2/CM1 de l'école Jacques Prévert leur permis piéton®. Pour obtenir ce certificat, les élèves n'ont pas ménagé leurs efforts. Dans un premier temps, les gendarmes sont venus en classe pour informer ces jeunes des différents risques et dangers existants dans la rue. En fin de session, chaque enfant a reçu un livret de « code » lui rappelant la bonne conduite à tenir en fonction des situations rencontrées.

Accompagnés de leur institutrice, les enfants ont ensuite travaillé sur le sujet en s'appuyant sur les éléments contenus dans le fascicule. Pour finir, tous ont passé et obtenu l'examen final. Le « diplôme » en poche, les enfants ont pu fêter ensemble cette réussite autour d'un bon goûter offert par la mairie.

► Exposition de peinture

L'artiste Anne Maury a exposé une partie de ses œuvres dans la Galerie du Parc de la Mairie de Romagnat. Inspirée par la nature, la peintre fait jaillir toutes les émotions non visibles mais bien présentes des éléments végétaux par des couleurs vives et exubérantes.

Ce travail instinctif en apparence résulte en fait d'une préparation minutieuse basée sur plusieurs dessins, photos et croquis. L'artiste tente par différents jeux de couleurs de retranscrire l'émotion, la force et l'énergie dégagées par cette nature si riche. Les collages ainsi réalisés donnent du relief et une certaine profondeur à ses œuvres.

Le ressenti d'Anne Maury occupe alors une place très importante dans ses réalisations.

du 18 au 29 avril 2011



Bilan mi-mandat

■ Les réalisations

Aujourd'hui à mi-mandat, la municipalité fait le bilan de l'ensemble des actions menées sur la commune. En suivant le fil rouge du programme de campagne, les Romagnatois retrouveront dans ces pages les principales réalisations

1^{er} AXE : POUR FACILITER LA VIE QUOTIDIENNE

■ Urbanisme/voirie

- **Révision du Plan Local d'Urbanisme** : cette évolution était nécessaire pour adapter les règlements à notre volonté de développer le logement social et pour répondre aux exigences d'excellence énergétique.
- **Politique de réserve foncière et immobilière** : l'achat de terrains permet d'avoir une plus grande maîtrise des projets d'urbanisation. D'autre part, pour répondre aux objectifs de la loi SRU (20 % de logements sociaux dans les communes), la municipalité a progressivement **acheté et rénové des maisons et immeubles**.
- **Réalisation de travaux de voirie et d'assainissement** (réfection partielle de chaussée, enfouissement des réseaux secs dans le bourg, rue de Strasbourg par exemple, qui participent à l'embellissement de la commune.
- **Réfection des chaussées et/ou aménagements pour améliorer la sécurité des usagers** (allée du Verger, boulevard du Chauffour, avenue de la République, carrefour Georges Couthon).
- **Aménagement du cœur de ville** dans l'année à venir après réflexions du comité de pilotage et de la commission d'urbanisme.

■ Qualité de vie

- **Création d'un rond-point sur le thème de la vigne** rappelant le passé viticole de Romagnat.
- **Mise en place de la gestion différenciée** des espaces verts, qui ont tous été recensés puis classés. Ils bénéficieront désormais d'un entretien adapté pour préserver la biodiversité existante.
- **Pollution de la Gazelle** : suite au diagnostic, des **travaux d'assainissement** sont programmés pour éliminer ce problème.
- Signature d'une convention avec l'ADHUME (cf. page 16) pour dresser le bilan et les travaux nécessaires pour améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux.

■ Santé publique

- **Installation de 3 défibrillateurs** (salle André Raynoird, stade Michel Brun, place François Mitterrand). D'autres appareils seront installés prochainement.
- **Sensibilisation du grand public aux gestes de premiers secours** lors de différentes manifestations (marché de Noël, parcours du cœur..).
- **Formation des employés municipaux aux gestes qui sauvent**.
- **Diagnostic des bâtiments publics** réalisé par la commission accessibilité.
- **Etude diagnostique de l'accessibilité** pour tous les handicaps des bâtiments publics (avec la commission accessibilité) et établissement d'un plan pluriannuel d'investissement pour la mise en accessibilité de ces bâtiments.
- Participation à des manifestations initiées nationalement (parcours du cœur, ...).



■ Les réalisations

■ Développement durable

- **Organisation de manifestations lors de la semaine du développement durable** (conférences, expositions, ateliers, spectacles, ...).
- **Création d'un refuge LPO dans le parc de Tocqueville.**
- **Valorisation et animation autour de la Zone Natura 2000** : une sortie nature organisée par le CEPA pour faire découvrir ce site protégé aux habitants.
- **Intervention cet été de jeunes bénévoles sur un chantier international** organisé par Études et chantiers pour valoriser ce patrimoine sur ces secteurs.

■ Petite enfance

- **Extension des jours d'ouverture de la crèche**, pendant toute la durée des vacances d'hiver et de printemps, pour les parents qui ne peuvent pas se libérer pendant ces périodes.

■ Offre diversifiée de loisirs

- **Création d'un service « culture, vie associative, jeunesse ».**

Politique culturelle

- **Mise en place d'une saison culturelle** avec la programmation de spectacles vivants et d'expositions d'arts plastiques tout au long de l'année.
- **Étude en vue de la rénovation de la salle A. Raynoird** pour la doter d'équipements adaptés à ces nouveaux usages (gradins amovibles, loges, ...).

Politique sportive et associative

- **Création d'une commission permanente des sports** pour entretenir un dialogue régulier avec les associations.
- **Réaménagement des terrains sportifs extérieurs** prévu à l'automne 2011.

■ Des services municipaux et des élus au service des citoyens

- **Mise en place de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences** (gestion de carrière, entretien annuel, plan de formation).
- **Développement d'une politique d'action sociale** en faveur des agents aux rémunérations les plus modestes pour réduire les disparités existantes.
- **Ouverture d'un numéro vert gratuit accessible au public 24h/24** pour donner la parole aux administrés (**0 800 400 063**).
- **Mise en place d'élus référents, visites, réunions de quartiers** pour recueillir les demandes des riverains et répondre à leurs questions.



▶ N° Vert **0 800 400 063**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Bilan mi-mandat



■ Les réalisations

2° AXE : PROMOUVOIR DE NOUVELLES DYNAMIQUES

■ Communication

- **Modernisation des publications municipales.** Avec quatre « Romagnat info » par an plus attractifs et des « Romagnat en Bref » ponctuels.
- **Refonte du site Internet**, relooké et mis à jour régulièrement, il permet aux habitants de trouver toutes les informations utiles.
- **Installation d'un deuxième panneau lumineux** (boulevard du Chauffour).
- **Création d'une lettre d'information électronique** sur 3 thèmes : politique, culture et jeunesse.



■ Participation à l'action publique

- **Des conseils participatifs pour impliquer les habitants dans les grands projets** (aménagement urbains, développement numérique).
- **Démarche d'évaluation de la politique menée** : 400 personnes sondées en octobre/novembre 2010.



■ Développement économique

- **Mise en place d'un financement FISAC** pour aider au développement des entreprises et des commerces.
- **Diffusion des offres de locaux disponibles sur le site Internet.**
- **Rencontres régulières avec les entreprises locales.**



■ Développement numérique

- **Création d'un poste de responsable informatique**, pour assister la mise en réseau des différents sites municipaux, des écoles et participer au changement intégral des logiciels municipaux.
- **Lancement du projet Rom@NTIC's** (cf. bulletin municipal n° 73) composé d'un comité de pilotage et de 4 groupes de travail.
- **Obtention des @@@** au concours des villes Internet.
- **Développement de la fibre optique.**



www.ville-romagnat.fr

Actualités Découvrir Romagnat

Mentions légales

Lettre d'informations

Pour rester informés des manifestations organisées à Romagnat, nous vous invitons à vous inscrire aux différentes lettres d'information (politique - jeunesse - culture) ; rendez-vous simplement sur le site Internet de la commune et cliquez sur le bouton « Lettre d'informations » où vous pourrez gérer vos abonnements.

A bientôt sur www.ville-romagnat.fr

■ Les réalisations

3^e AXE : DÉVELOPPER DE NOUVELLES SOLIDARITÉS

■ Logements

- **Création du premier logement temporaire** pour accueillir des personnes en situation d'urgence.
- **Projet intergénérationnel rue de Tocqueville** en partenariat avec l'OPHIS dans l'année prochaine : 26 logements locatifs sociaux (LLS) et 4 logements pour familles d'accueil.
- **Réalisation** de 14 logements allée André Guinard.
- Projet de 12 logements locatifs sociaux rue du Maréchal Foch (Le Clos Romain).
- 4 logements locatifs sociaux à Clémensat.
- 4 logements locatifs sociaux à Opme.
- 60 % de l'objectif fixé par le plan local d'habitat programmé (30 logements sur 50).



■ Enfance jeunesse

- **Création d'une commission crèche** pour faire le point sur les actions engagées, les projets et les besoins.
- **Installation de structures ludiques** dans les écoles et le parc.
- **Augmentation des crédits pour les écoles** (manuels scolaires, activités extérieures...).
- **Amélioration de la sécurité des enfants pendant les activités périscolaires.**



■ Modes d'accueil des personnes dépendantes

- **Projet de construction de l'unité CANTOU à l'E.H.P.A.D.** dans l'année à venir.

■ Aide aux aidants

- **Après-midi récréatifs** pour accueillir des personnes souffrant de troubles de la mémoire et soulager leur famille.



■ Bénévolat

- **Développement du bénévolat.**

2011-2014 : Les priorités

- Réaménagement des **terrains de sport** (début des travaux prévu pour l'automne 2011)
- Lancement des premières phases des **travaux du projet « Cœur de ville »**
- **Projet intergénérationnel** rue de Tocqueville

Développement durable



La ville de Romagnat poursuit ses efforts en matière de développement durable avec la mise en place de la **gestion différenciée**.

Ce procédé consiste à pratiquer un entretien adapté à chaque espace vert en fonction de ses caractéristiques propres. Par ce nouveau mode de gestion, la municipalité souhaite préserver le cadre de vie des Romagnatois tout en protégeant la biodiversité locale. Elle met donc fin au traitement uniforme des espaces et gère désormais au cas par cas les différentes zones clairement identifiées. La mise en application de cette démarche entraîne un bouleversement total des méthodes de travail appliquées jusqu'à présent.

Un diagnostic complet du patrimoine existant a été réalisé dans un premier temps. C'est un point de départ incontournable qui pose les fondements de ce nouveau mode de fonctionnement.

Ce travail de fond a duré plus d'un an sur l'ensemble de la commune. Il regroupe un certain nombre de caractéristiques telles que la surface (totale, engazonnée, imperméable...) la localisation et les spécificités de la zone. Lors de cette phase de diagnostic, les agents chargés de l'inventaire ont repéré les atouts, les faiblesses et les possibilités envisageables sur toutes les zones. Après analyse, les espaces verts ont été répartis par classe allant du plus horticole (classe 1) au plus « naturel » (classe 5). La classification retenue sur la commune est la suivante :

✿ **Classe 1 : Entretien intensif - exceptionnel**

Ces zones très soignées vont bénéficier d'un entretien régulier car elles sont situées dans des lieux publics très fréquentés. Pour obtenir visuellement ce résultat irréprochable, la nature est très maîtrisée. Une attention particulière sera accordée au fleurissement en privilégiant l'utilisation des annuelles (pétunia, bidens, zinnia...) et bisannuelles (pensée, myosotis...). La tonte sera très fréquente. Les allées seront désherbées chimiquement en prenant soin d'utiliser des produits exempts de classement toxicologique. Les massifs d'arbustes seront taillés régulièrement et l'ensemble du site sera également nettoyé assez souvent. L'esthétisme est la priorité dans cette catégorie.

✿ **Classe 2 : Entretien intensif**

L'entretien de ces zones est toujours soutenu. Cependant, l'emploi de produits phytosanitaires sera diminué voire supprimé dans les domaines sensibles (à proximité de points d'eau ou aires de jeux). Les arbres feront l'objet d'un suivi spécifique. D'autre part, les fleurs annuelles et bisannuelles seront privilégiées sur ce type de surface.

✿ **Classe 3 : Entretien semi-intensif**

L'aspect général de ces espaces doit être « propre ». La coupe des gazons sera alors plus relevée et plus espacée. Le fleurissement sera constitué essentiellement à base de vivaces (rudbeckia, coreopsis...). Les massifs seront traités afin d'assurer le bon développement des végétaux dans le respect de l'environnement. Une taille douce sera pratiquée sur les arbustes qui seront conservés en haie libre. La présence d'herbe sera tolérée en fin de saison.

✿ **Classe 4 : Entretien extensif**

Pour renforcer l'ambiance champêtre, la végétation spontanée sera favorisée. L'objectif est de préserver la « naturalité » de ces surfaces tout en augmentant la biodiversité de la faune et de la flore.

✿ **Classe 5 : Rustique naturaliste**

Les interventions sur ces zones seront très limitées et réalisées dans le cadre de la conservation d'un écosystème. La nature pourra alors se développer totalement.

Des sites pilotes sont prévus pour étudier l'évolution des différents milieux. Suite à ces observations, la gestion différenciée pourra être mise en pratique sur l'ensemble des espaces verts de la commune. Des ajustements pourront s'avérer nécessaires au regard des constatations.

LES SITES PILOTES

Le parc de Tocqueville : classe 3 et 4



Comme vous avez pu le constater, la zone de classe 4 située entre la Mairie et le stade Michel Brun est restée enherbée depuis octobre. Il s'agissait d'un choix délibéré de laisser pousser la végétation présente afin de favoriser la biodiversité. Les plantes à fleurs trouvent dans ce cas un milieu favorable à leur croissance et attirent de ce fait les insectes. Un recensement des espèces végétales sera effectué afin de déterminer s'il est utile de rajouter d'autres semences pour enrichir le milieu.

Des panneaux avaient été placés à chaque entrée du site pour signaler la mise en place de cette fauche tardive. Des « chemins » créés dans cette prairie ont facilité les déplacements piétonniers. La tonte a eu lieu début juin à l'occasion de conditions climatiques favorables.

Classé en zone 3, le parc sera toujours bien entretenu avec un changement au niveau de la hauteur de coupe qui s'élèvera maintenant à 10 cm.



Pour lutter contre la mineuse du marronnier et les chenilles processionnaires du pin, des pièges à phéromones ont été installés depuis le mois d'avril sur une partie des arbres du parc. Par la diffusion de phéromones femelles, ces pièges attirent les mâles pour maintenir la population à un faible niveau. Ces ravageurs peuvent provoquer une chute précoce et importante des feuilles ainsi qu'un affaiblissement des arbres. Il est donc important de lutter contre ces insectes pour sauvegarder les arbres présents.

Bois de la Gazelle : classe 4

Dans ce bois, une seule fauche annuelle sera effectuée suivie d'un ramassage. Une bande centrale sera tout de même tondu plus régulièrement. Le ramassage est essentiel car il permet un appauvrissement du sol. Cela favorisera les plantes à fleurs plutôt que les graminées. L'orchidée est l'une de ces plantes qui évolue dans les sols pauvres.



Les écoles : classe 2

Du fait de leur toxicité, l'utilisation des produits phytosanitaires doit être totalement maîtrisée et limitée. Un nouveau produit naturel à base d'extraits de végétaux va être testé au niveau des écoles. En cas de résultat concluant, son utilisation pourra être élargie à d'autres sites de la commune.

La Mairie : classe 1

Les efforts seront particulièrement visibles de par la fréquentation du site. Le fleurissement proposé sera amélioré et les pelouses très entretenues. Les agents seront également très vigilants sur la propreté de cet espace qui accueille toute l'année un public diversifié.

Très prochainement, la municipalité va mettre en place un **refuge LPO** dans le parc de Tocqueville. Il s'agit d'un espace écologique sur lequel les techniques utilisées respectent l'environnement et favorisent la biodiversité. Au vu de la politique engagée sur la commune, le refuge s'inscrit parfaitement dans le projet global de la collectivité en termes de protection de la nature.



Dans le prolongement de cette initiative, un hôtel à insectes sera installé dans le parc. Il est destiné à héberger différentes familles d'insectes en fonction des matériaux mis en place dans celui-ci. Ainsi, pourront venir se loger des guêpes dans les briques, des bourdons dans le papier journal, des coccinelles dans les tuiles...

Ces petites bêtes pourront manger les parasites que l'on trouve dans les fleurs et les légumes du potager. Elles seront des alliées non négligeables pour éliminer ces envahisseurs sans utiliser de produits phytosanitaires.

Projet de Tocqueville



A fin de réfléchir aux modes de fonctionnement du futur centre intergénérationnel (présenté dans un Romagnat en Bref en début d'année), deux réunions, les 18 février et 16 mars 2011, ont rassemblé élus et habitants autour des quatre thèmes suivant :

- rédaction de la charte des locataires et du cahier des charges de l'accueil des résidents dépendants ;
- animation et participation de ce lieu à la vie de la commune ;
- intégration de cet ensemble dans le quartier (plan de circulation) ;
- quelle destination pour le rez-de-chaussée de la salle de Tocqueville ?



Le 14 avril 2011, une synthèse a été présentée par les étudiants, en présence des élus, des participants et du maître d'ouvrage (le bailleur social OPHIS), dans la salle Jacques Prévert de Romagnat.

1. Rédaction de la charte des locataires et du cahier des charges de l'accueil des résidents dépendants

Le but de ce groupe était de rédiger la charte qui sera cosignée par les locataires majeurs, le maire/président du C.C.A.S. et l'Ophis (gestionnaire de la résidence) à leur entrée dans les lieux.

La charte :

- ne doit pas être trop contraignante ;
- est source de propositions ;
- doit être appropriée par les locataires (rédaction à la première personne « je... ») ;
- doit montrer l'adhésion à l'esprit intergénérationnel ;
- reprend les grands principes de la vie en collectivité (respect, politesse, courtoisie ...) ;
- propose des actions et des engagements à mener pour faire vivre au mieux la résidence.

2. Animation et participation de ce lieu à la vie de la commune

L'objectif de ce groupe était de proposer un modèle de fonctionnement du centre intergénérationnel romagnatois en s'inspirant des différentes expériences déjà réalisées en la matière. Il s'agit en priorité d'instaurer une dynamique intergénérationnelle au sein de la résidence et faire en sorte qu'un nombre important des romagnatois participe à la vie du centre.

Diverses idées ont été soulevées pour une gestion de l'animation en cohérence avec le contexte local telles que :

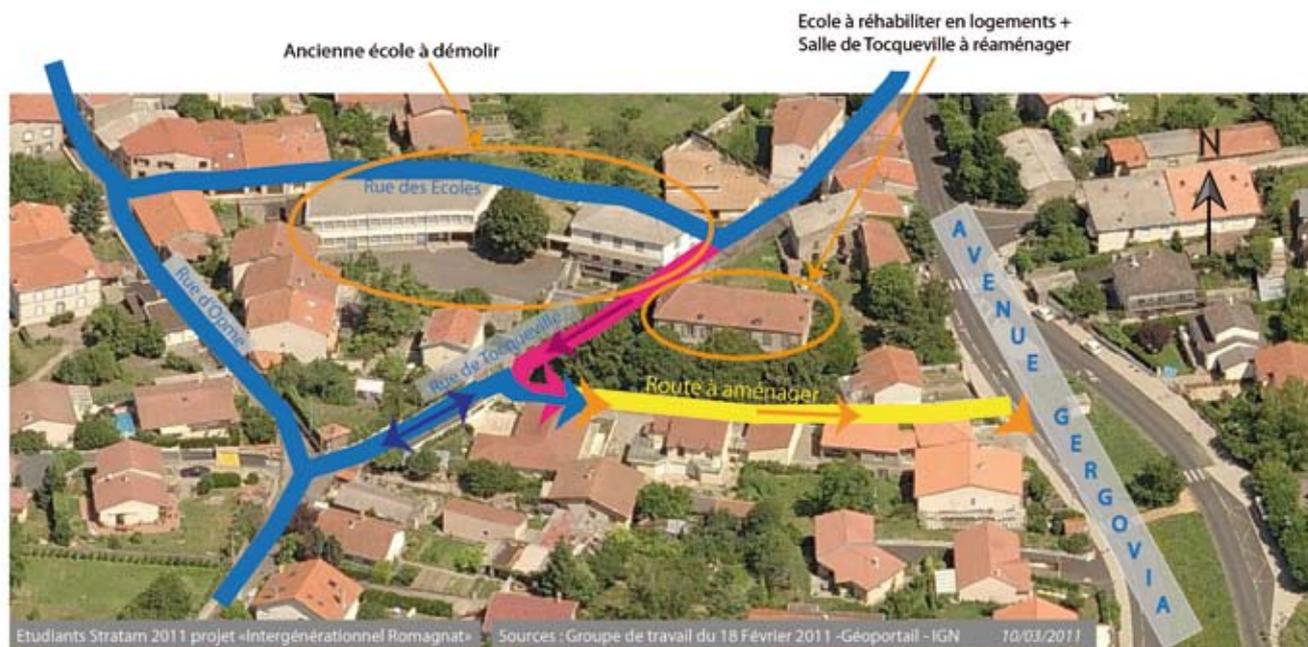
- la nécessité d'un coordonnateur (animateur et gardien) ;
- mise en relation des structures existantes (associations, C.C.A.S., E.H.P.A.D., ...) avec le centre ;
- la création d'une dynamique interne (bulletin interne, échange de services, festivités ...).

3. Intégration de cet ensemble dans le quartier

Le sens de circulation est inchangé sauf la rue de Tocqueville qui sera en sens unique montant à hauteur de la résidence afin de :

- mieux desservir les résidents du centre et les riverains ;
- donner plus d'unité au quartier ;
- favoriser la sortie du quartier vers l'avenue Gergovia.

Le plan de la page suivante reste à valider et à soumettre aux architectes en charge du projet :



Etudiants Stratam 2011 projet «Intergénérationnel Romagnat» Sources : Groupe de travail du 18 Février 2011 -Géoportail -IGN 10/03/2011

←→ Sens de circulation inchangé (double-sens)
← Sens de circulation modifié : mise en place d'un sens unique

○ Site du futur immeuble intergénérationnel
→ Créer une sortie du quartier vers l'Avenue Gergovia

L'insertion de l'îlot dans le quartier : un nouveau sens de circulation et un aménagement routier à prévoir

Les parkings prévus pour les résidents (une place par appartement) seront en partie souterrains.

L'entrée et la sortie des parkings souterrains pourraient se prévoir en un point vers le carrefour entre la rue de Tocqueville et la rue des écoles.

Un dépose-minute pourrait être mis en place pour la desserte du futur centre (occupation du rez-de-chaussée de la salle de Tocqueville) en fonction de l'activité qui s'y installerait.

4. Quelle destination pour le rez-de-chaussée de la salle de Tocqueville ?

Après l'évaluation des besoins et carences de la commune en termes de locaux, plusieurs scénarios ont été proposés afin d'occuper le rez-de-chaussée du centre intergénérationnel.

■ **Scénario 1 : l'installation de la crèche**

- **Avantages :** augmentation de la capacité actuelle de 6 places et création de liens intergénérationnels entre résidents et enfants.
- **Inconvénients :** occupation de la totalité du rez-de-chaussée (250 m²).

■ **Scénario 2 : locaux associatifs et lieu de vie réservé aux résidents**

- **Avantages :** création et maintien de liens internes (entre les résidents) et externes (avec la population et les associations), organisation d'animations.
- **Inconvénients :** bruit potentiellement engendré par les réunions.

■ **Scénario 3 : installation de la crèche et des locaux destinés aux associations et aux résidents (voir la faisabilité avec le maître d'ouvrage)**

- **Avantages :** création d'une véritable dynamique intergénérationnelle liant résidents, population et monde associatif.
- **Inconvénients :** diminution du nombre de logements sociaux et/ou familiaux.

Les groupes de travail seront amenés à continuer la réflexion avec le cabinet d'architectes choisi pour réaliser le projet.

Projet « Cœur de ville »



Dans le cadre du projet « Cœur de ville », la municipalité a organisé jeudi 12 mai une réunion publique consacrée à l'aménagement de cet espace. Cette rencontre avait pour principaux objectifs de présenter aux Romagnatois les solutions retenues et de recueillir leurs impressions sur les différentes propositions exposées.

La parole a été donnée à M^{me} AUBERGER du cabinet d'architecture SYCOMORE pour décrire l'ensemble du projet.

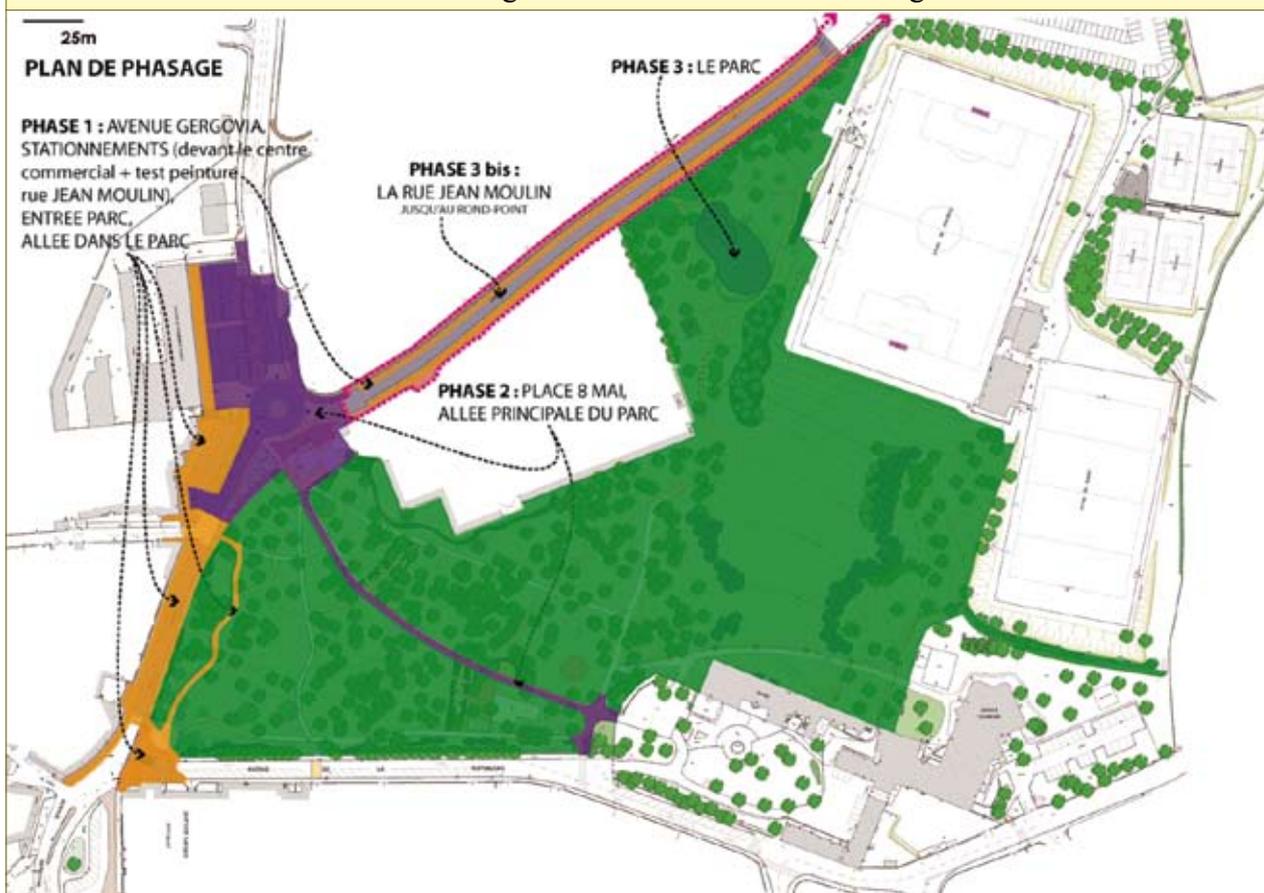
Cette dernière a réalisé dans un premier temps un état des lieux précis de la situation et listé les aspects positifs et négatifs de la zone. Des actions prioritaires ont alors rapidement émergé.

Elles concerneront l'avenue Jean Moulin, la place du 8 Mai, le parc de Tocqueville et l'avenue Gergovia. Les architectes ont suggéré d'importants changements pour faire de cette partie du bourg un point de rassemblement pour les habitants.

Le risque essentiel en secteur urbain reste la vitesse. Celle-ci ne se caractérise jamais autant que sur les grands axes (Jean Jaurès, Jean Moulin, etc.), lorsque les conditions de circulation s'avèrent particulièrement confortables pour les automobilistes.

Il n'existe pas une palette infinie de mesures visant à réduire la vitesse. L'une des solutions les plus reconnues consiste en la réduction de la largeur dédiée à la circulation automobile.

Etude d'aménagement du cœur de ville de Romagnat

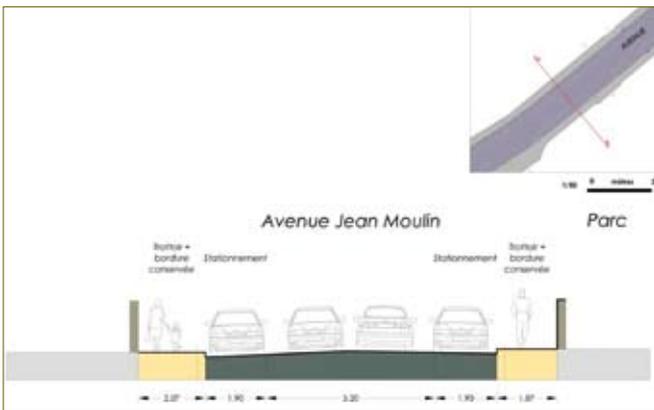


Projet « Cœur de ville »



Cette démarche offre un autre avantage : elle libère de la surface dans des sites souvent assez contraints, surface que l'on cherchera à mettre à profit, en faveur des modes de déplacement doux, ou encore du stationnement lorsque celui-ci fait défaut.

En préambule, la collectivité se propose d'essayer le passage de l'avenue Jean Moulin entre la place du 8 Mai et le stade en double stationnement, de part et d'autre, par le biais d'un traçage de peinture routière.



Cette orientation va changer radicalement nos habitudes de conduite et nous contraindre à rouler beaucoup plus lentement, d'autant plus que la vitesse sera réduite à 30 km/h.

Le passage des gros gabarits nous obligera peut-être à nous rabattre et attendre notre tour pour passer.

En un mot, la circulation routière va devenir beaucoup moins confortable qu'elle ne l'a été jusqu'à présent, sur cet axe. Mais c'est à ce prix que nous rendrons notre centre-ville à l'ensemble de la population.

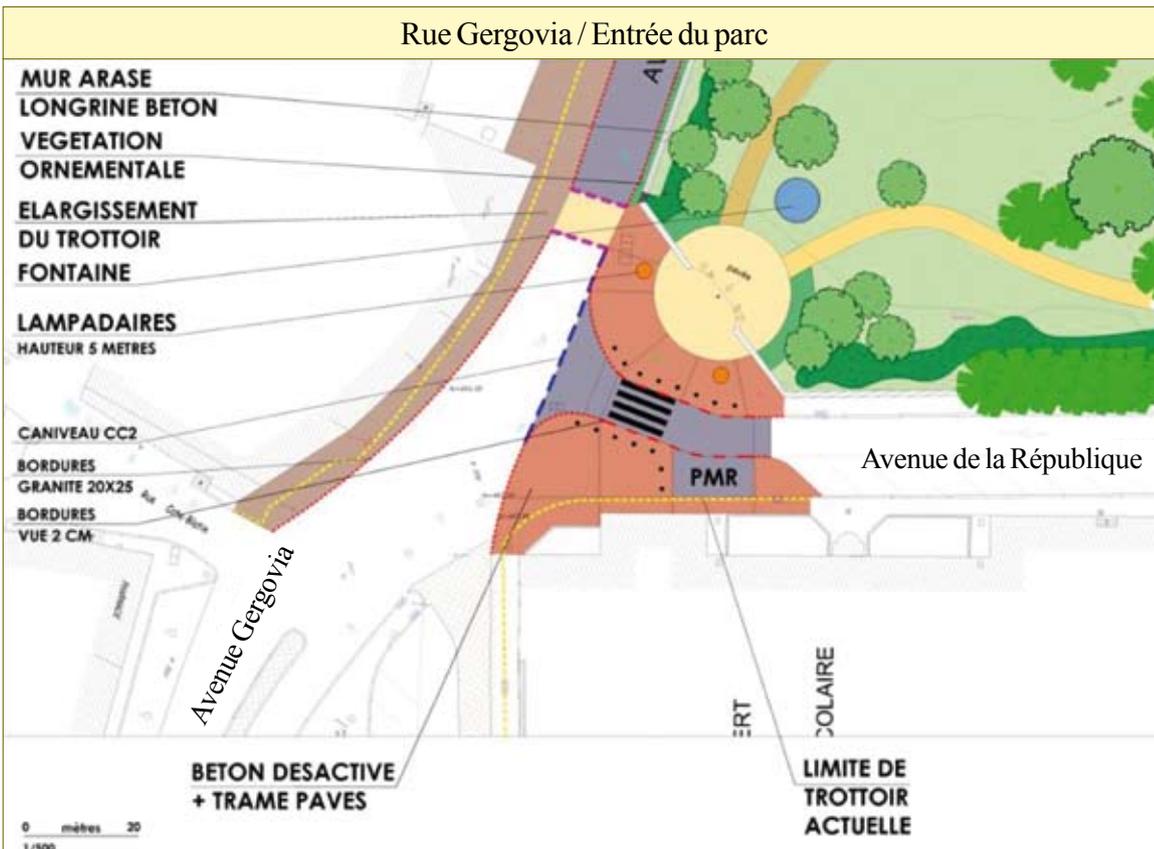
Par la suite, la première véritable tranche de travaux consistera à créer une liaison piétonne de l'avenue Gergovia jusqu'aux commerces de la place du 8 Mai pour faciliter et favoriser ce type de déplacement.

La seconde phase du projet prévoit la rénovation du parking de cette place, la modification du rond-point et l'ouverture du parc au niveau de la maison des compagnons.

Enfin, la dernière phase sera dédiée aux aménagements du parc (création d'un bassin, agrandissement de l'aire de jeu, mise en place de « salons verts »...).

A l'issue de cette présentation, les habitants, très attentifs, n'ont pas hésité à interroger les élus et le cabinet d'architecture. L'ouverture du parc a soulevé plusieurs questions ainsi que le rétrécissement de la chaussée avenue Jean Moulin. La municipalité et le cabinet d'architectes ont pris en compte ces remarques.

La municipalité a également rappelé qu'un travail de cette envergure entraînera certes des perturbations mais pourra améliorer le cadre de vie des Romagnatois pour les années futures.

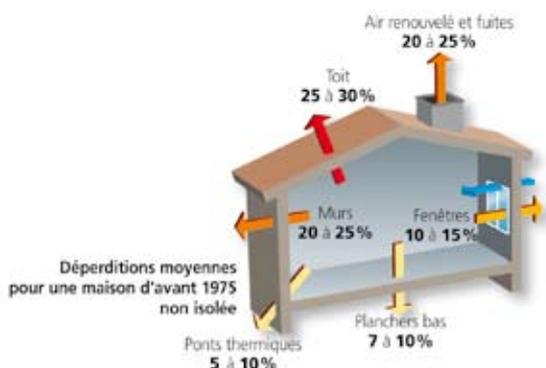


Maîtrise de l'énergie



Depuis le mois d'avril, la municipalité a décidé d'adhérer à l'ADUHME afin de bénéficier du service de Conseil en Énergie Partagé (CEP) proposé par cette structure. Connue sous le nom d'agence locale des énergies et du climat, l'Aduhme est l'Association pour un Développement Urbain Harmonieux par la Maîtrise de l'Énergie.

Créé en 1996, cet organisme est né d'une volonté conjointe de l'Europe, de la ville de Clermont-Ferrand et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) d'agir localement pour gérer les énergies sur le long terme.



© ADEME / Graphies

Son objectif consiste donc à promouvoir, coordonner et développer des actions tendant à :

- économiser l'énergie ;
- valoriser et favoriser le recours aux énergies renouvelables (solaire, éolienne...) ;
- préserver l'environnement dans une logique d'aménagement et de développement durable des territoires ;
- contribuer à lutter contre le dérèglement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

La première phase du Conseil en Énergie Partagé consistera à analyser les consommations énergétiques des bâtiments communaux sélectionnés. D'après cette étude, l'Aduhme définira une stratégie puis un programme de travaux permettant de réaliser des économies à ce niveau. En 2011, cet audit sera réalisé sur deux bâtiments communaux.

Ainsi, l'Aduhme apportera une aide et un conseil permanent à la commune pour tous les travaux touchant aux bâtiments (qualité des matériaux...) et/ou à l'éclairage public.

Alerte canicule

Le Centre Communal d'Action Sociale propose aux personnes âgées à risque d'assurer leur surveillance en cas d'alerte.

Si vous estimez qu'un de vos proches ou vous-même êtes susceptibles de vous retrouver dans une situation nécessitant une assistance, le CCAS vous invite à vous inscrire sur le registre tenu en Mairie ou par l'intermédiaire du numéro de téléphone de la Mairie (**04 73 62 79 79**).



L'heure de la tondeuse, des motopompes, scies mécaniques et autres matériels bruyants

L'utilisation pour le bricolage ou le jardinage « *d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore* » (tondeuses, motopompes, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ...) est réglementée par arrêté préfectoral.

En application des dispositions de l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 28 avril 1991, les travaux utilisant ce type de matériel

« ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables, de 8 heures à 20 heures ;
- les samedis, de 9 heures à 19 heures ;
- les dimanches et jours fériés, de 10 heures à 12 heures. »



Un projet pour Opme et Saulzet-le-Chaud



La municipalité de Romagnat a convié les habitants d'Opme et de Saulzet-le-Chaud le vendredi 8 avril à une réunion d'information pour présenter et débattre du projet de transport en commun sur ces deux bourgs.

Ce rendez-vous durant la semaine du développement durable est une coïncidence heureuse qui montre l'intérêt de l'équipe municipale pour les transports alternatifs aux transports individuels. Une cinquantaine d'habitants très intéressés par cette proposition a participé à cet échange.



En présence du maire François FARRET et d'élus municipaux, M. Albert ODOUARD conseiller délégué pour Romagnat au Syndicat Mixte des Transports Clermontois a présenté l'historique, les enjeux et les modalités de ce projet.

Les négociations avec le S.M.T.C durent depuis plus d'un an : différentes options ont été analysées et la plus rapide a été retenue.

Le nombre de trajets à l'étude est conséquent, trois le matin, trois le soir à minima, tous les jours de la semaine sauf le dimanche et un aller/retour entre 12 h et 14 h au moins le mercredi.

Le parcours emprunté permettrait d'atteindre Ballainvilliers en partant de Saulzet-le-Chaud ou d'Opme en 24 à 30 minutes maximum.

Le changement de véhicule (du minibus vers un bus de la T2C plus conventionnel) se ferait place d'Armes à Beaumont, avec un délai d'attente pour la correspondance de 2 à 4 minutes.

Une consultation est en cours entre le S.M.T.C. et les transporteurs ; le coût pour les usagers sera égal au prix actuel d'un transport sur l'agglomération et les transports existants seront maintenus.



La mise en place aurait lieu en septembre après validation par le conseil du S.M.T.C, le trajet se ferait en minibus mais pourrait très vite, si la demande augmente, s'effectuer en bus.

Ce projet aura un coût et ne pourra perdurer qu'avec la volonté de tous. Bien que cette création de ligne n'ait pas vocation à être lucrative, elle doit au moins être fréquentée régulièrement.

La directrice du L.E.A. d'Opme, M^{me} FAUCHER, présente à la réunion, a manifesté l'intérêt pour son établissement qui reçoit quotidiennement une cinquantaine de personnes étudiants et personnel confondus.

Les habitants qui souhaiteraient avoir des informations complémentaires peuvent s'adresser aux élus référents de quartier : M^{me} CHAPUT pour Opme, M. DOR pour Saulzet-le-Chaud.

Une large campagne d'information se fera d'ici la rentrée par flyers remis dans les boîtes à lettres.



2011-2013... Agir pour améliorer son habitat : plus de confort, plus de sécurité, plus d'économies d'énergie

Clermont Communauté, l'État et l'ANAH ont décidé d'apporter des aides financières pour l'amélioration du parc privé, un partenariat formalisé avec la signature d'une convention le 14 février 2011.

Trois enjeux principaux sont visés :

- la lutte contre l'habitat dégradé ;
- l'adaptation des logements au handicap ou au vieillissement ;
- la lutte contre la précarité énergétique.

Concrètement, qu'est ce que cela représente pour vous, propriétaires ou occupants de logements privés sur Romagnat ?

La possibilité de bénéficier d'aides pour réaliser des travaux d'amélioration de votre logement.

- requalifier son logement, redonner de la valeur à son patrimoine en réalisant des travaux d'amélioration pour atteindre les normes de confort attendues aujourd'hui ;
- adapter votre logement au handicap et permettre de rester dans son logement malgré son âge (accessibilité, modification de salle de bain...) ;
- améliorer la performance énergétique de votre logement (isolation, appareil de chauffage...).

Un interlocuteur à votre disposition : le PACT Puy-de-Dôme.

Clermont Communauté a confié au PACT Puy-de-Dôme le soin de vous aider dans toutes vos démarches : définir les travaux en visitant votre logement, vous informer sur les aides possibles, établir un plan de financement adapté à vos capacités financières, constituer votre dossier de demande d'aides financières et suivre votre projet jusqu'à l'achèvement des travaux (hors maîtrise d'œuvre).

En un mot, un **service d'accompagnement personnalisé gratuit** pour simplifier toutes vos démarches.

Une opportunité à saisir sur votre commune pour conduire des projets de rénovation de votre habitation.

Avec la présence d'un interlocuteur dédié, c'est l'occasion d'être informé, d'être aidé dans les démarches administratives et de mobiliser des financements particuliers.

Selon les situations rencontrées, différentes aides peuvent être mobilisées, elles peuvent provenir de :

- l'ANAH ;
- la Communauté d'Agglomération Clermont Communauté (en complément de l'Anah) ;
- mais aussi : les Caisses de retraite, les aides sociales du Conseil général, le crédit d'impôt, l'éco prêt, des avantages fiscaux pour le locatif...

Nota : si vous avez eu connaissance des aides de l'Anah, sachez qu'elles ont été profondément modifiées depuis le 1^{er} janvier 2011.

Pour préparer votre première rencontre avec votre interlocuteur privilégié.

Voici quelques règles générales d'accès aux aides :

- Les travaux ne doivent pas être commencés ;
- Les travaux devront être réalisés par des professionnels ;
- En règle générale, le logement doit être construit depuis plus de 15 ans.

Si vous êtes propriétaire de votre logement et que vous l'occupez : les aides sont soumises à des conditions de ressources, en fonction de votre avis d'imposition ou de non imposition (le dernier reçu). Munissez-vous de ce document pour votre premier rendez-vous.

Si vous êtes propriétaire bailleur (d'un logement déjà loué ou vacant que vous souhaitez mettre en location à l'année), les aides seront conditionnées par l'état du logement, par une obligation de conventionnement (ouvrant droit à l'APL pour le locataire) et par la qualité énergétique du logement.

Le PACT Puy-de-Dôme est joignable pour répondre à vos questions :

- par téléphone au 04 73 42 30 80 ;

- par mail : pigclermontcommunaute@orange.fr ;

- lors de permanences assurées tous les deuxièmes mercredis de chaque mois de 9 h à 12 h à son siège Maison de l'Habitat, 129 avenue de la République, 63028 Clermont-Ferrand Cedex 2

Médiathèque communautaire



Les conteurs



Après un hiver et un printemps animés par les conteurs talentueux invités : Françoise GLIÈRE, Philippe GUILLAUMIN et la Compagnie du Chat Noir, cet été les bibliothécaires s'installeront

au Parc de Tocqueville pour vous raconter des histoires, si les conditions météo s'y prêtent, bien entendu.



Philippe GUILLAUMIN de la Boite à SurpriZ interprète des « Contes d'ici et d'ailleurs »

Quel plaisir de se dorer au soleil ou de musarder à l'ombre avec un polar, une BD, un livre, un magazine, que vous aurez choisi.

Cet été vous pourrez lire : votre médiathèque restera ouverte aux horaires habituels !

De plus, la Médiathèque Communautaire, nouvellement équipée, vous offre désormais un accès gratuit en Wi-Fi ; des séances d'initiation vous seront proposées pour la consultation des usuels en ligne et des journaux électroniques.

Rappel des horaires :

Lundi	-	14h - 18h
Mardi	-	14h - 18h
Mercredi	10h - 12h	14h - 18h
Jeudi	09h	18h
Vendredi	-	15h - 19h
Samedi	10h - 12h	-

Rappel des conditions d'abonnement :

En vous abonnant, vous avez la possibilité d'emprunter des livres, des revues, des bandes dessinées, des documents audio (disques compacts ou cassettes) et des cassettes vidéo.

Condition	Tarif
Jeunes de moins de 18 ans, allocataires RSA, ASS et vieillesse, demandeurs d'emploi, étudiants et apprentis des établissements conventionnés avec Clermont-Communauté, le personnel des bibliothèques communautaires et abonnés de la Bibliothèque Interuniversitaire	gratuit
Jeunes de 18 à 25 ans, membres des collectivités conventionnées	3,20 €
Adultes de plus de 25 ans	6,60 €
Personnes non domiciliées, ni salariées, ni scolarisées sur le territoire de l'agglomération clermontoise	27,40 €
Carte supplémentaire pour les usagers (gratuite si la carte d'origine l'est)	2,00 €

Rappel des prêts :

Le dernier numéro des périodiques est exclu du prêt. En juillet et août, le nombre de livres et revues prêtés passe de 3 à 5.

Côté	Média	Durée
Lecture	3 livres	3 semaines
	3 revues	
	3 BD	
Audio- vidéo	5 documents audio	3 semaines
	2 DVD ou vidéos	
	1 CD-ROM	

Toute l'année de nombreuses animations sont programmées : expositions, rencontres avec des auteurs, lectures.

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE
Arsène BOULAY
5 rue Maréchal FOCH
63540 ROMAGNAT

Pour tout renseignement :

☎ **04 73 98 36 38** ou
✉ **bibliotheque.romagnat@agglo-clermont.fr**

LIBRE EXPRESSION : LA VOIX

Groupe d'opposition **Agir Ensemble pour Romagnat**

Gérer et animer une commune de 8 271 habitants (recensement 2006) comme Romagnat devrait pouvoir se faire sans idéologie politique de quelque bord que ce soit.

Romagnat, depuis la libération, a toujours été gérée par des équipes qui se sont présentées de « gauche », qui ont su faire la part des choses entre « parti politique » et « gestion de la commune ». Cette attitude fut même, dans certaines périodes, très appréciée des Romagnatois.

Sous influence du Parti Socialiste, la nouvelle équipe n'a cessé de mettre en place une gestion politisée. Si, aujourd'hui, nous nous exprimons ainsi, c'est parce que nous avons été mis en cause dans le dernier bulletin municipal.

Nous sommes un groupe d'opposition, sans appartenance aucune à un parti politique, et nous tenons à cette liberté d'expression et d'action, sans compromission et sans aucune alliance. Ainsi, au nom de cette liberté, nous nous sommes fait un devoir de nous insurger contre les conditions de transfert de l'ossuaire.

Nous sommes accusés d'inertie par ceux-là mêmes qui nous condamnent à l'impuissance. S'il est vrai que nous dénonçons ce qui, à nos yeux, mérite de l'être, nous soutenons les projets qui nous semblent apporter un mieux vivre pour les Romagnatois et nous nous inscrivons en faux quand notre groupe est présenté comme une opposition critique sans proposition.

Dans ce bulletin, le premier volet de nos propositions concerne la dépendance.

Il est difficile de savoir si elle concernera beaucoup d'entre-nous ou si les progrès médicaux et environnementaux permettront de diminuer ses effets.

Nous proposons à la majorité les pistes suivantes :

1. création d'un emploi spécifique pour coordonner et étoffer les services à la personne (repas, ménage, entretien, jardin, loisirs, alarmes, accompagnement médical, garde à domicile, conseil juridique), la solidarité familiale étant souvent en défaut par éloignement ;
2. dans les futures zones à urbaniser, par l'intermédiaire d'associations d'usagers, conception de résidences autour d'un lieu de vie commune ou de services communs ;
3. dépistage avec les professions médicales et les référents de quartiers des besoins de la population pour pouvoir anticiper les urgences de placement en institutions (maisons de retraite).

Nous pourrions débattre tous ensemble sur ces problématiques.

Soyons dans le dialogue constructif et non dans la communication qui propose sans retour.

Notre permanence : chaque jeudi de 18h00 à 19h00 à la mairie (traverser le parc, à gauche sous le porche)

Notre blog : agirensemblepourromagnat.over-blog.com



DES GROUPES POLITIQUES

Groupe majoritaire de Gauche **Romagnat avec vous**

A mi-mandat

Voici arrivé **ce premier temps fort d'une mandature** : le mi-mandat. Attendu par tous, administrés et élus confondus, ce moment constitue un marqueur fort de la vie communale. Il permet aux uns et aux autres de partager, de **construire un temps commun de bilan**, de réfléchir ensemble au chemin parcouru et à celui qui reste à faire.

Temps d'évaluation, le mi-mandat permet à chacun de juger le travail accompli, en regard des objectifs du programme fixés durant la campagne électorale. L'équipe municipale s'était engagée à prendre avec vous ce temps de pause réflexive : c'est ce qu'elle a proposé mercredi 20 avril salle Raynoird aux administrés.

Ni outil de « propagande » ou « enquête de satisfaction » comme certains esprits chagrins l'ont laissé entendre, le questionnaire auquel 400 de nos concitoyens romagnatois ont bien voulu répondre a été conçu comme un moyen d'expression supplémentaire complétant les nombreuses réunions publiques d'information ou participatives qui constituent un élément essentiel de notre politique de proximité. Votre équipe municipale a fait ce choix simple : **faire de la politique avec ses administrés**.

Le mi-mandat représente également le **départ d'une seconde étape** de la vie municipale caractérisée par **des actions plus visibles** ainsi qu'une accélération de l'action municipale.

L'état des lieux accompli dans les premiers mois de la mandature a permis de définir des actions prioritaires nécessaires pour créer l'environnement humain et matériel pour appliquer le programme pour lequel nous avons été élus. Modernisation et réorganisation des services municipaux, études préalables, débats participatifs, mise en place de la politique de proximité, réorganisation des finances pour permettre de mener notre programme dans un cadre budgétaire rigoureux... : autant d'énergie et de réflexion destinées à **rendre les outils de l'action municipale en adéquation aux besoins des Romagnatois et aux projets des élus**. Ce temps a été mis aussi à profit pour réaliser des aménagements demandés lors des conseils participatifs.

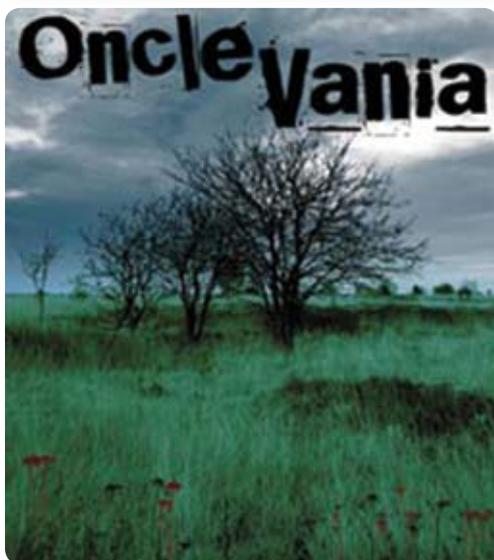
Aujourd'hui l'équipe municipale est toujours animée du même souci de vous informer et de construire ses actions avec vous, enrichies de vos avis, participations et implications dans la vie communale. Les projets sortent de terre :

- au sens propre pour les logements sociaux de l'allée André GUINARD, pour le terrain synthétique à l'automne, dans l'année pour le projet de logements intergénérationnels ou pour la première phase du nouveau Cœur de ville ;
- au sens figuré pour la réalisation du CANTOU et **Rom@NTIC's**.

De cet apport volontaire et essentiel à la construction de l'avenir de notre commune, l'ensemble de l'équipe municipale vous remercie très chaleureusement en souhaitant que cet élan citoyen s'épanouisse plus encore.

**Rémy SERPOLAY, président du groupe majoritaire,
« Romagnat, Avec Vous »**

Spectacles vivants



« Oncle Vania » d'Anton Tchekhov

Le 16 juin à 20 h 30

Le vieux professeur Sérébriakov est venu se retirer à la campagne, dans la maison de sa première épouse. Cette arrivée perturbe la vie paisible de Sonia, la fille du professeur, et d'Oncle Vania, qui à eux deux exploitent tant bien que mal le domaine. D'autant que l'attention des proches, y compris celle de Vania, se cristallise bientôt sur Elena, la seconde et très désirable épouse du professeur. Huit personnages, une ampoule pour chacun et deux comédiens. Trois tables alignées. Une petite moquette d'herbe synthétique dessous (pour dire qu'on est à la campagne). Une guitare remplacée par un magnétophone. Une fausse bouteille de vodka. Une tasse ébréchée et deux coups de pistolet. Un va-et-vient entre ces personnages, tous image fragmentée de Tchekhov.

Un grand texte. Un petit jeu inventé pour deux lecteurs.

Mise en espace : Cédric Veschambre

Avec : Fabrice Grenon, Cédric Veschambre

Spectacle produit par Enfance et Musique avec le soutien de la Maison du développement Culturel de Gennevilliers

Genre : Lecture-Théâtre

Tarif : 8 € (plein) – 4 € (réduit)

Durée : 1 h 15

Lieu : 18 rue République - Saulzet

Public : Tout public

Renseignements : ☎ 04 73 62 79 73

Réservations : ☎ 04 73 62 67 83



© Damien BOSSIS

« Clôture de Saison festive »

Le 25 juin à 20 h 30

Inspiré du Kocnai Orkestar, la plus célèbre fanfare macédonienne, le Savaty Orkestar mixe avec allégresse le répertoire traditionnel du Pays de Redon et le patrimoine, le style, la puissance des fanfares d'Europe de l'Est. Pour réaliser le rêve musical d'une formation Macédo-Bretonne, Wenceslas Hervieux, pianiste et accordéoniste autodidacte du pays de Redon, réunit un « casting » bigarré et terriblement efficace. Ainsi naît le Savaty Orkestar.

Cette expérience réussie de métissage est une belle machine festive, un orchestre fédérateur, une fanfare locale internationale dont la musique novatrice et inventive nous rassemble et nous entraîne dans l'énergie du souffle et la puissance émotionnelle des musiques populaires. Le spectacle interactif du Savaty Orkestar et ses musiques de mariage revisitées installent une connivence rare avec les publics les plus divers.

Avec : Olivier Barge (trombone), Jérôme Stenou (tuba), Pierre-Claude Artus (saxophone alto, chant), Micha Passetchnik (trompette), Gaël Martineau (davul) et Wenceslas Hervieux (accordéon piano, chant).

Production : Le Ragondin Tourneur

Genre : Fanfare macédo-bretonne des Balkans

Tarifs : 8 € (plein) – 4 € (réduit)

Durée : 2 h 30

Lieu : Parvis de la Mairie

Public : Tout public

Renseignements : ☎ 04 73 62 79 73

Réservations : ☎ 04 73 62 67 83

La Pastourelle d'Auvergne



Fête folklorique à Romagnat



Durant le 2^e week-end de juillet la ville de Romagnat va recevoir après l'Aude, la Belgique, la Hongrie et l'Aveyron, des troupes folkloriques dans le cadre du 4^e Festival Folklorique International

« ROMAGNAT EN FOLKLORE »

VENREDI 8 JUILLET 2011

- **18 h** : Concert à l'église de Romagnat (sous réserve)
- **20 h 30** : Conférence sur le Berry

SAMEDI 9 JUILLET 2011

- **14 h** : Concert dans le Parc de Romagnat
- **16 h 30** : Atelier danses traditionnelles. Vous pourrez découvrir ou redécouvrir des danses de France et d'ailleurs.

Spectacles et animation en plein air gratuits et toute la journée buvette et restauration sur place avec le Comité des Fêtes.

- **20 h** : Repas spectacle dont le thème sera les saveurs européennes.

Prix du repas spectacle 21 € et 11 € pour les moins de 12 ans

DIMANCHE 10 JUILLET 2011

- **À partir de 7 h** : Brocante et vide grenier.
- **10 h** : Parade des groupes dans les rues de Romagnat et animation de la brocante
- **11 h 30** : Réception des groupes à la Mairie de Romagnat.
- **À partir de 12 h 30** : Apéritif concert avec les musiciens des groupes.
- **14 h 30** : Gala folklorique.

Spectacles gratuits et toute la journée buvette et restauration sur place.

Alors ne ratez pas ce rendez-vous et venez nombreux vous ne le regretterez pas :

Les 8, 9 et 10 juillet 2011

Vous trouverez toutes les informations en consultant le site dédié à cette manifestation :

<http://romagnat-en-folklore/monsie.orange.fr>

CONTACT POUR LE FESTIVAL

Pour toute information complémentaire, ou pour les réservations pour les visites :
Sébastien MORANGE : 04 73 77 06 02

Pour les réservations pour le repas spectacle :

Laetitia POPSUJ : 06 81 73 73 50

Siège social :

18 rue du Limousin
63540 ROMAGNAT

Informations et renseignements

04 73 77 06 02 ou 06 66 03 84 45

Réservez dès à présent pour le repas spectacle en nous retournant le coupon réponse avec votre règlement

LA PASTOURELLE D'Auvergne RECHERCHE HÉBERGEMENT

Pour des festivaliers français ou étrangers. Si cela vous est possible merci de contacter M. Sébastien MORANGE au

04 73 77 06 02

ou 06 66 03 84 45

ou par mail sebastien-morange@orange.fr

INSCRIPTION AU REPAS SPECTACLE du 9 juillet 2011

« Les saveurs européennes »

- Nom/Prénom : Téléphone :
- Adresse :
- Adultes : x 21 € = Euros
- Les moins de 12 ans : x 21 € = Euros
- Total à payer : Euros

Rencontres de Théâtre Enfants

Plaisir intense pour ces 18^{es} Rencontres

Beaucoup d'émotions, du plaisir et des rires s'étaient donnés rendez-vous les 27, 28 et 29 mai 2011 à la salle André Raynoird de Romagnat pour accueillir les « 18^{es} Rencontres de théâtre enfants » devenues célèbres au fil des ans, moment fort et incontournable sur la commune.



L'occasion unique aussi pour les troupes amateurs enfants et adolescents du Puy-de-Dôme pour présenter leur travail de l'année. Quelques jours avant, la ville se paraît déjà de masques aux carrefours tandis que des pantins géants occupaient l'espace devant la salle des fêtes !

Manifestation culturelle forte dans le département : plus de 210 comédiens de 6 à 20 ans ont partagé avec brio et qualité les planches théâtrales dans une salle réaménagée et gradinée : tout un programme ces Rencontres : 16 ateliers, 24 pièces, 3 jours de spectacle. Un théâtre vivant, riche en sensibilité et émotions ; des enfants qui nous font rire et même pleurer !



Un public très nombreux sur tout le week-end, et le sourire sur les visages ! Il n'en faut pas plus pour rendre heureux les organisateurs dont Paul RIGARD, bénévole au FLEP, qui est à l'initiative de ces Rencontres.

Il en a profité pour remercier très chaleureusement la ville de Romagnat et le Conseil Général pour ses aides importantes sans qui ces Rencontres n'auraient plus lieu (certaines subventions étant supprimées).

Deux spectacles professionnels étaient programmés en complément des spectacles présentés par les jeunes comédiens : le samedi soir la Compagnie LASKAR Théâtre proposa un spectacle intitulé « Le songe de Don Quichotte » d'après l'œuvre de Miguel De Cervantès, itinérance philosophique entre un maître et son valet où imaginaire, illusion et vérité s'entrechoquent.



Le dimanche la Compagnie *Les Petits Détournements* clôtura les Rencontres par un spectacle conte de cirque intitulé « Aujourd'hui on avait dit qu'on rangeait ». Ces « petits machins trucs » c'est de la musique pour les yeux et du cirque pour les oreilles.

Succès pour ces deux spectacles et retentissants applaudissements.

Rendez-vous fut donné à tout le monde pour les prochaines Rencontres en... 2012.

Dernière information : Le nouvel atelier Théâtre adulte créé cette année au FLEP présentera une pièce fin juin ! Surprise !

Vous avez envie de faire du théâtre ? Vous pourrez vous inscrire (petits et grands) aux ateliers dès la rentrée de septembre 2011.

Pour tout renseignement :

**FLEP : 04 73 62 67 83 ou
Paul RIGARD organisateur : 06 11 03 01 91**

« Les Commères »... selon Shakespeare et selon l'ATR

Mercredi 29 juin à 21 h

Parvis de la Mairie

(salle André Raynoird en cas de mauvais temps)



Nous sommes au tout début du XVII^e siècle. Molière n'est pas encore né, mais Shakespeare est déjà un auteur (et un courtisan) confirmé. On dit que la reine Elizabeth lui a ordonné de lui écrire une pièce où figure le personnage de Falstaff dans un rôle différent de celui du bravache poltron qu'elle avait tant apprécié dans les drames historiques. Et elle ne donne pour cela à Shakespeare que quatorze jours, écriture et répétitions comprises ! Mission accomplie.

La pièce est un peu bâclée, faite d'emprunts à d'autres textes comme « Il peccatore » (Le Grand Dadais) ou « News of the purgatory ». Mais elle est comique et fait rire la souveraine.

La pièce est finalement publiée en 1623. Shakespeare a disparu, Elizabeth également. Molière a un an. On ne sait pas encore s'il fera du théâtre...

L'ATR s'est emparé de ce texte un peu boiteux et l'a mis à sa mesure comme on essaie une chaussure neuve avant d'aller danser. Quelques passages ont été supprimés et on a multiplié les rôles féminins ce qui lui donne un nouveau titre, une grâce supplémentaire, de la verve et beaucoup de libertés. Cela s'appelle « Les Commères ».

On assiste dès le début aux exclamations indignées, mais quelque peu forcées, de ces dames qui viennent toutes de recevoir la même

lettre d'amour et dans les mêmes termes. Et très vite la conjuration s'élabore afin de tourner en ridicule le paillard, ivrogne et prétentieux, de le jeter dans la rivière (lui qui déteste l'eau !) et de le tourner en ridicule.

Les maris entrent dans la danse non sans rechigner mais à la fin tout le monde est d'accord pour échafauder une étrange féerie destinée à affoler le malheureux, lui faire admettre ses torts et demander pardon...

Selon la tradition le personnage chante et danse et la troupe quémande elle aussi des applaudissements « *Notre pièce est finie. Elle vous a plu ? C'est ce que nous voulions.* »

L'ATR a pu bénéficier les deux années dernières à la fois du cadre champêtre des jardins de la Mairie et d'un temps magnifique propice à un spectacle populaire. Il faut espérer que cette année encore la douceur sera de la partie et que ce moment de théâtre marquera comme il se doit le début d'un été radieux et culturel.

Mise en scène : Marcel COL

Tarif : Gratuit

Genre : Théâtre tout public

Renseignements :

Marcel COL (04 73 62 67 29)

Durée : 1 h 45 environ



Romagnatoise et Interclubs



La traditionnelle épreuve de course à pied organisée le 24 avril par la section athlétisme de l'AS Romagnat a une nouvelle fois bénéficié d'un temps idéal et du savoir-faire de l'équipe organisatrice.



Plus de soixante bénévoles ont en outre contribué à la réussite de cette Romagnatoise 2011. Les vacances scolaires et le dimanche de Pâques expliquent la baisse du nombre de participants (150 adultes et une trentaine d'enfants).

Mais la qualité était bien là à l'image de la Kenyane Charity THEURI qui a pulvérisé le record du 10 km détenu pourtant par Marion LORBLANCHET, internationale de triathlon.

Début mai une vaillante équipe romagnatoise a participé aux interclubs qui se sont disputés au stade des Cézeaux sous un chaud soleil. Les sept hommes et trois femmes ont démontré une nouvelle fois leur potentiel sur les courses.

Certains se sont également essayés avec succès à des disciplines plus techniques comme les sauts, les lancers ou la marche athlétique.

En frôlant les 10 000 points, l'AS Romagnat prend la 5^e place régionale de sa catégorie : une belle première à confirmer en 2012 !

Association de sauvegarde de Saulzet-le-Chaud



L'association de sauvegarde de Saulzet-le-Chaud a organisé à nouveau une matinée de nettoyage du village le 2 avril dernier. De nombreux adhérents et non adhérents ont contribué à la préservation de l'environnement. Les volontaires ont arpenté les rues du village, les abords de la D 2089 et les chemins pédestres.

Des déchets divers et variés dont l'énumération pourrait constituer un inventaire à la Prévert ont été déposés dans une benne à ordures mise à la disposition par la mairie.

L'opération s'est clôturée par un pot convivial sur les terres de la Gazelle.



La date du **26 juin** a été retenue pour le repas qui réunit chaque année adhérents et sympathisants.

Vide-grenier brocante



Le 16 avril 2011 l'association « Fête de la rue » a organisé son 7^e vide-grenier avenue de la République.

Dès 7 heures du matin de nombreux chineurs ont flâné parmi les 58 exposants (dont 28 Romagnatois).

L'association vous donne rendez-vous pour le 8^e vide-grenier **le samedi 10 septembre 2011**.



JARDINS et BALCONS FLEURIS 2011



RAPPEL

Le Comité des Fêtes, en partenariat avec BOTANIC, vous invite à embellir ROMAGNAT et participer au concours des « JARDINS et BALCONS FLEURIS ».

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **24 juin 2011**.

Vous trouverez le bulletin d'inscription dans le bulletin municipal précédent ou à la Mairie.

Cette inscription permet d'obtenir une réduction de 15 % sur un passage en caisse chez BOTANIC sur remise d'une attestation d'inscription au concours.

Le **passage du jury** interviendra début juillet. La présence des concurrents ne sera pas indispensable.



FÊTE DE LA MUSIQUE 2011



Comme les années précédentes, la Fête de la Musique aura lieu le 21 juin à partir de 18 heures place de la Halle, à l'école Jacques Prévert...

Le programme complet sera communiqué dès que possible sur le site Internet de la commune et par voie d'affichage.

FORUM DES ASSOCIATIONS
le 17 septembre, cour de la mairie

FÊTE NATIONALE 13 juillet

**RETRAITE AUX FLAMBEAUX
FEU D'ARTIFICE
BAL POPULAIRE
GRATUIT**



Mercredi 13 juillet le Comité des Fêtes, en liaison avec la commune organise la soirée :

À partir de 21 h 30, place de la Halle, vous pourrez venir chercher gratuitement un flambeau pour participer à la retraite aux flambeaux avant le feu d'artifice. Le départ est prévu vers 22 h, le défilé sera conduit par l'Eveil Romagnatois. Il empruntera l'avenue de Gergovia, l'avenue Jean Moulin pour se rendre au stade Michel Brun et assister au feu d'artifice sonorisé, offert par la

commune et tiré comme les années précédentes sous la Mairie aux environs de 22 h 30.

Après le feu d'artifice, le défilé sera reconstitué pour se rendre à la salle André Raynoird pour participer au bal populaire GRATUIT animé par Pascal JAMOT.

Attention, place de la Halle, le stationnement sera interdit de 18 heures à 22 heures pour des raisons de sécurité ainsi qu'avenue de la République (de la pizzeria à la rue des caves) et cour de la mairie pendant le tir du feu d'artifice.



Plein Gazzz au Championnat d'Europe et Championnat du Monde !!!



Cette nouvelle saison marque la sélection de deux champions de notre club au Championnat du Monde 1/5^e au mois d'août à Hanvec en Bretagne. En effet, Christophe PADOVANI et Robert PERIGOT auront l'honneur de représenter notre club et notre pays à cette immense manifestation.

L'ARMCA leur souhaite bonne chance !!!



À noter que sur 6 podiums, 4 membres de notre club ont décroché la première place et 3 membres la deuxième.

Félicitations à eux !!!

Ce début d'année a aussi permis aux membres du club d'organiser des journées travaux pour rehausser son éclat d'antan et être prêts pour accueillir le Championnat d'Europe 1/5^e d'ici un an.



La première course du mois d'avril a rencontré un réel succès.

En effet, pour sa première course, notre nouveau président, Arnaud LAURENTIN, a su s'entourer d'une équipe motivée et organisée pour accueillir la cinquantaine de pilotes et mécanos de toute la région.



« ...toute aide sera la bienvenue pour nous aider à réaliser nos grands et ambitieux projets. »

Rendez-vous le **dimanche 19 juin** pour la course de Ligue 1/5^e et 1/8^e au circuit de Gergovie où nous vous attendrons avec impatience.

Avec une météo partiellement clémente, cette grande manifestation a attiré touristes et spectateurs qui sont venus admirer la prouesse et le talent des pilotes.

Comité Sourire Espoir Patience



Calendrier de l'année 2011-2012 : de 14 h 30 à 17 h

- **02 septembre** : rentrée
- **14 octobre** : *intervenant*
Vacances du 22 octobre au 02 novembre 2011
- **25 novembre** : discussion
- **9 décembre** : *intervenant*
Vacances du 17 décembre au 02 janvier 2012
- **13 janvier 2012** : discussion
- **10 février** : *intervenant*
Vacances du 11 février au 26 février 2012
- **09 mars** : discussion
Vacances du 07 au 22 avril 2012
- **27 avril** : *intervenant*
- **11 mai** : discussion
- **08 juin** : *intervenant*
- **15 juin** : discussion
- **22 juin** : *discussion et bilan*

Les intervenants retenus :

Handisport, SAVS, Riom-ès-Montagne, médecin de rééducation fonctionnelle, micro-kiné

Responsable : **Irène LECERC-GONZALEZ (06 61 40 37 29 ou 04 73 27 70 59)**

🌐 : <http://comite-sep.doomby.com> et ✉ : arsep.romagnat@orange.fr



Plan de ville 2011



Le nouveau plan de ville devrait être distribué dans vos boîtes aux lettres durant le mois de juin. D'une périodicité bisannuelle, nous vous invitons à le conserver précieusement. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler en Mairie ou au 04 73 62 79 79.



Gala de fin d'année de Romagnat gym



Cette année encore, le club de Romagnat Gym vous propose de découvrir ses activités (baby gym, gymnastique artistique féminine, gymnastique rythmique et sportive et tumbling) lors de son gala de

fin d'année qui se tiendra le **dimanche 26 juin** au gymnase des Pérouses.

Les programmes compétitifs des divers corps gymniques seront présentés dans une première partie de **10 h 30 à 12 h 30**. Les représentations reprendront dès **13 h 30** dans une seconde partie sur le thème « **coffre à souhaits** », qui durera jusqu'à **16 h** environ. Les rêves des gymnastes prendront alors forme à travers musiques, costumes et chorégraphies de circonstance.



Foyer Rural d'Opme



Le foyer rural a organisé pendant les vacances de février un atelier d'arts plastiques, animé par Martine LECALONNEC. Les enfants ont apprécié de pouvoir manipuler l'argile et de réaliser divers objets.

Pendant les vacances de Pâques le foyer rural d'Opme a mis en place un stage d'initiation au théâtre, encadré par l'animatrice Claudine CROS. Expression corporelle, improvisation autour de textes, création de saynètes, autant de thèmes que les enfants ont pu explorer et faire découvrir aux parents lors d'une représentation.



Le Foyer organise également un voyage à Collonges la Rouge et Beaulieu sur Dordogne le 19 juin 2011.

Enfin, la Fête de l'Été en musique à Opme aura lieu le vendredi 1^{er} juillet avec la participation de l'Éveil Romagnatois et différentes animations.

Scouts et don du sang



25 ans et plein de dynamisme



Le groupe Scouts et Guides de France Arverne (Aubière-Romagnat-Beaumont) vient de fêter ses 25 ans dans la bonne humeur autour d'un gâteau géant qui a rassemblé anciens et nouveaux membres.



Les pionniers des Scouts et Guides de France autour du gâteau d'anniversaire des 25 ans du groupe entourant une cheftaine qui fêtait justement ses 25 ans ce jour là

Plus de 200 personnes étaient là ce 8 mai.

Les jeunes actuels ont pu rencontrer les jeunes d'il y a 15-20-25 ans qui ont depuis grandi, pris des responsabilités dans la société, sont devenus parents à leur tour.

C'est un peu comme une chaîne, chacun aidant à un moment les plus jeunes à progresser dans toutes leurs dimensions humaines et ceci par le jeu, l'aventure et la nature. La veille, la centaine de jeunes actuellement dans le groupe vivait justement un bout d'aventure avec un grand jeu viking.



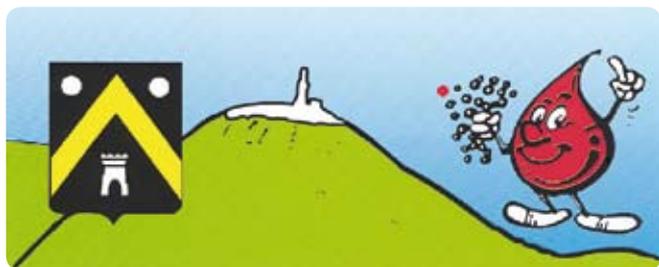
Les Scouts et Guides de France en plein jeu viking sur le terrain du week-end 25 ans

Le but était d'aller d'îles en îles récupérer des ressources et construire un drakkar qui les emmènerait plus loin...

Ouvert, le groupe Arverne est prêt à accueillir des jeunes (7 à 17 ans) mais aussi de jeunes adultes qui souhaitent vivre de nombreux temps forts auprès des plus jeunes dans une pédagogie adaptée et renouvelée (formation BAFI prévue).

Contact :
Béatrice et Sylvain MICHALLAND
Responsables du Groupe
12 rue de la Prugne
63540 ROMAGNAT
☎ 04 73 61 11 91

Don du sang



L'association pour le don de sang bénévole à Romagnat vous fait part du calendrier des prochaines collectes organisées sur la commune, en espérant vous voir au moins aussi nombreux que lors des précédentes.

Contact : Hubert VITRY
au 04 73 28 04 73

Les prochaines collectes à Romagnat en 2011 auront lieu au complexe sportif, de 16 h 30 à 19 h 30, les :

- 27 juin
- 29 août
- 28 novembre

Programme estival



Accueil de Loisirs Été 2011

Accueil de 4 à 17 ans

Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h pour
les 4 / 11 ans et les 12 / 17 ans

Accueil en demi-journée pour les maternels
Mini séjour à la semaine pour les
7 / 11 ans et les 12 / 17 ans
Arrivée et départ échelonnés
de 8 h à 10 h et de 16 h 30 à 18 h
(sauf jour de sortie)



ACCUEIL DE LOISIRS du 4 juillet au 26 août de 4 à 11 ans

- Jeux en plein air ;
- Activités manuelles ;
- Piscine une fois/semaine ;
- Une sortie à la journée par semaine
avec pique-nique ;
- Sorties culturelles.

L'accueil de loisirs, c'est aussi un groupe
12/14 ans avec :

- des activités adaptées aux envies des
jeunes ;
- un projet décidé en commun ;
- des vacances à leur rythme ;
- des séjours à la semaine.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
MERCREDI 23 JUIN 2011**

MINI SÉJOUR POUR LES 7 / 11 ANS CHARIOT DU PISÉ (ambiance western)

Semaine du 4 au 8 juillet

LES DÉFIS DU LAC

Semaine du 11 au 15 juillet

Semaine du 1^{er} au 5 août

CHEVAL NATURE ET LOISIRS

Semaine du 18 au 22 juillet



Distribution d'une brochure détaillée sur
les séjours au bureau de l'accueil du FLEP

MINI SÉJOUR POUR LES 12 / 14 ANS GLISSE D'ÉTÉ

Semaine du 4 au 8 juillet

MULTI ACTIVITÉS NATURE Semaine du 18 au 22 juillet

LACANAU SURF Semaine du 22 au 29 juillet

CHEVAL NATURE Semaine du 25 au 29 juillet

CANOE SAUVAGE Semaine du 1^{er} au 5 août



MINI SÉJOUR POUR LES 14 / 17 ANS

EAU VIVE EN HAUTE ALLIER
Semaine du 4 au 8 juillet

SPÉLÉO

Semaine du 11 au 15 juillet

CAP PLONGÉE

Semaine du 18 au 22 juillet

CHEVAL NATURE

Semaine du 25 au 29 juillet

CANOÉ SAUVAGE

Semaine du 1^{er} au 5 août



PLUS D'INFORMATIONS

▪ RÉUNION MINI SÉJOURS

Le lundi 20 juin à 18 h au FLEP
pour rencontrer et échanger avec les familles, les enfants, les jeunes et les animateurs pour l'ensemble des séjours.

▪ RÉUNION INFORMATION SUR L'ÉTÉ

Le mardi 24 mai à 18 h au FLEP

GRATUIT

BREVET DE NATATION

Certains séjours nécessitent un brevet de 50 m nage libre, nous proposons de le faire passer

le 29 juin avec Fred DESOUTTER à la piscine de Coubertin, intervenant sportif pour la Mairie de Romagnat
Rendez-vous à 9 h 30 au FLEP

RAPPEL

DATES DE FERMETURE :

Le 14 et 15 juillet

Le 15 août

La semaine du 29 août au 4 septembre

INSCRIPTIONS

Tous les matins

De 9h à 12h30

Modalités :

Inscription à la semaine avec un forfait
soit de 4 jours soit de 5 jours
En journée pour tous et en demi-journée pour les moins de 6 ans

Au FLEP

12 avenue de la République
63540 Romagnat

Tél: 04.73.62.67.83

alsh.romagnat@orange.fr

Site web : www.flep-romagnat.com

Blog : www.flepalsh.canalblog.com

LES DATES À RETENIR

Le Gala de Cirque et de Danse
samedi 18 juin

La Fête du FLEP
samedi 25 juin

Un été au ciné
jeudi 21 juillet

Pots de fin de séjour avec les familles :
jeudi 28 juillet et jeudi 25 août



Rappel des aides mises en place

AIDE À L'OBTENTION DU PERMIS DE CONDUIRE

Pour soutenir les jeunes âgés de 18 à 25 ans ainsi que les bénéficiaires du RSA, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place depuis l'année dernière une aide à l'obtention du permis de conduire. Celle-ci s'élève à 500 € maximum. Elle est accordée aux personnes dont le dossier remplit un certain nombre de conditions, notamment :

- être de nationalité française ou étrangère en situation régulière ;
- résider à Romagnat depuis deux ans au moins ;
- avoir un projet professionnel nécessitant l'obtention du permis de conduire ;
- avoir réussi l'examen du code de la route.

Les dossiers seront étudiés par un comité technique et par le conseil d'administration du C.C.A.S.

En contrepartie, les bénéficiaires s'engageront par la signature d'une charte, à effectuer :

- 1. bénévolement une mission d'intérêt général** au profit de la communauté représentant un volume horaire de 24 heures. Cette contribution peut revêtir de nombreux aspects :
 - mise en place de spectacles ;
 - service lors des après-midi dansants organisés pour les personnes âgées de plus de 60 ans ;
 - aide aux devoirs ;
 - animation à l'EHPAD.

- 2. une formation aux premiers secours** qui sera financée par le C.C.A.S. au prix unitaire de 70 €.

4 jeunes, dont Florian et Damien, ont d'ores et déjà bénéficié de cette aide et ont réussi leur examen.



SERVICE D'ASSISTANCE AUX COURSES

Le service d'assistance aux actes de la vie courante en place sur la commune était destiné en priorité aux personnes âgées :

- de plus de 65 ans ;
- de condition modeste ;
- rencontrant des problèmes pour se déplacer.



Aujourd'hui, **toute personne** qui fait face à des difficultés pour se rendre à un rendez-vous médical, administratif ou pour faire ses courses peut se renseigner auprès de la Mairie au 04 73 62 79 79 pour bénéficier de ce service (sous réserve de places disponibles).

Une participation financière de 2 euros est demandée pour chaque déplacement, celui-ci étant limité au territoire de Clermont Communauté.

Le service d'assistance aux actes de la vie courante est disponible le vendredi de 8 h 30 à 12 h puis de 13 h 30 à 17 h 30.

CULTURES DU CŒUR



L'association Cultures du Cœur a pour objectif de favoriser l'accès à la culture, au sport et aux loisirs pour les personnes les plus démunies.

En tant que partenaire de cette association, le CCAS vous permet d'assister à des manifestations sportives et culturelles sur la commune.

Vous pouvez contacter directement la Mairie pour obtenir plus d'informations.

Après-midi récréatifs et repas à domicile

APRÈS-MIDI RÉCRÉATIFS



Il s'agit d'animations consacrées aux personnes de Romagnat souffrant de troubles de la mémoire et résidant à domicile.

Les personnes sont accueillies par une aide-soignante et un(e) bénévole formé au sein de l'E.H.P.A.D. « Les Tonnelles ».

Une activité de stimulation est proposée avec la participation des résidents de la structure. Le C.C.A.S. a impulsé ce projet afin de proposer un temps de répit aux aidants et un lieu de soutien de leur proche.

Ils peuvent ainsi se consacrer à leurs obligations ou activités propres.

L'accueil s'effectue les lundis, mercredis et jeudis de 14 h 15 à 16 h 30.

Pour obtenir des renseignements concernant ces activités proposées gratuitement, vous pouvez prendre contact avec :

Sonia MORAL
Directrice de l'E.H.P.A.D. « Les Tonnelles »
☎ 04 73 62 73 20

REPAS À DOMICILE

Ce service permet aux personnes de plus de 60 ans, dont l'âge ou l'état de santé ne leur permet plus de préparer leurs repas, de rester à leur domicile.

Cette prestation s'adresse également aux personnes seules de moins de 60 ans qui, à la suite d'accident, opération ou maladie, sont dans l'impossibilité temporaire de confectionner leur repas (examen au cas par cas).

Un certificat médical doit être fourni et renouvelé tous les six mois ; celui-ci ne doit être établi que pour la personne malade et la durée de la prescription doit être précisée.

Dans le cas d'un couple, si le conjoint ne remplit pas ces conditions sans pouvoir toutefois confectionner son repas, celui-ci pourra lui être livré à un prix différent.

Le prix du repas est fixé (au 1^{er} janvier 2011) à 5,90 € (7,93 € pour le repas « conjoint »).

Les demandes de portage de repas doivent être faites au secrétariat de l'E.H.P.A.D. au 04 73 62 73 20 du lundi au vendredi entre 9 h et 15 h 30 et en prévenant au minimum 48 heures à l'avance. Certains régimes peuvent être pris en compte.

Il est précisé que les personnes âgées de plus de 60 ans peuvent prendre leur repas au sein de l'E.H.P.A.D. tous les jours, dimanche compris, dans une salle prévue à cet usage, et pour un prix de 5,43 €. Ceci leur permet, si besoin est, de rompre leur isolement.



Le Relais Assistants Maternels (RAM)



LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

PRÉSENTATION

Le Relais Assistants Maternels est un lieu de **rencontre, d'échange et d'information** à destination **des enfants, des parents et des assistants maternels**. Depuis le 1^{er} février 2011, la commune de Pérignat-lès-Sarliève a rejoint Aubière et Romagnat qui bénéficiaient déjà des services de ce RAM cantonal.

Ainsi, une seconde animatrice a été recrutée : Noémie CIOLI, conseillère en économie sociale et familiale, vous accueillera désormais durant les permanences et animera avec Muriel TISSERON, éducatrice de jeunes enfants, les haltes-jeu.



Noémie CIOLI

LES HALTES-JEU

Elles sont destinées aux **assistants maternels de la commune**, accompagnés des **enfants qui leur sont confiés**. Composées d'activités manuelles, de psychomotricité, d'éveil musical et de lecture, les haltes-jeu contribuent à la socialisation des enfants et permettent des temps d'échange. C'est aussi l'occasion pour les assistants maternels d'obtenir **conseil et écoute**, puisqu'une animatrice est présente à chaque séance.



Atelier lors d'une halte-jeu

Les haltes-jeu ont lieu le mardi de 16 h 15 à 18 h 15 et le jeudi de 9 h 15 à 11 h 15.



Temps d'échanges et de jeux libres

LES PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Les temps de permanence sont l'occasion pour les parents d'obtenir des informations concernant les différents modes de garde et de se procurer la liste des assistantes maternelles, avec leurs disponibilités à jour. Lorsque les familles se tournent vers un assistant maternel indépendant, les animatrices sont là pour les accompagner et les conseiller dans leur rôle d'employeur.

Les permanences sont également ouvertes aux assistants maternels ainsi qu'aux candidats à l'agrément, afin qu'ils puissent trouver des réponses, notamment en ce qui concerne le cadre législatif de la profession.

Les permanences ont lieu :

- le lundi de 16 h à 19 h 30 ;
- le mardi de 14 h à 16 h puis de 18 h 30 à 19 h 30 ;
- les 1^{ers} et 3^{es} mardis du mois de 11 h 30 à 13 h 30 ;
- les 2^{es} et 4^{es} jeudis du mois de 16 h à 18 h.

DES REGROUPEMENTS EN SOIRÉE...

Afin de répondre à sa mission de professionnalisation des assistants maternels, le RAM organise régulièrement des réunions en soirée.

Des intervenants sont alors conviés afin de traiter des thématiques relatives au développement de l'enfant ou encore au cadre législatif.

et le Multi-accueil « Gribouille et carapate »



UN TRAVAIL EN PARTENARIAT AVEC LE MULTI-ACCUEIL

Le RAM travaille en partenariat avec le Multi-accueil de Romagnat permettant ainsi aux familles de bénéficier d'un véritable suivi, pour qu'elles se voient proposer les solutions les plus adaptées en termes de modes de garde.

En effet, des solutions mixtes sont possibles : accueil en collectivité et accueil chez un assistant maternel en fonction des disponibilités.

C'est ainsi que les parents qui ne peuvent bénéficier d'une place en structure collective seront orientés vers le RAM puis accompagnés

dans leurs démarches d'embauche d'un assistant maternel.

De même, il peut arriver que les parents employeurs se retrouvent sans solution de garde lors de congés (notamment pendant les petites vacances scolaires et le mois de juillet) de l'assistant maternel ou d'arrêt maladie. Le Multi-accueil pourra alors être une solution par le biais de contrats en halte-garderie, par exemple.

De plus, notre collaboration se poursuit aussi sur des temps festifs (spectacles de Noël, du mois de juin...) et peut-être pour l'année 2011-2012 avec des activités en commun lors des haltes-jeux du RAM.

LE MULTI-ACCUEIL « GRIBOUILLE & CARAPATE »

PRÉSENTATION

Le multi-accueil municipal regroupe deux modes de garde : l'accueil permanent (crèche) et l'accueil occasionnel (halte-garderie) pour une capacité totale d'accueil de 25 enfants. Les enfants sont accueillis de 2 mois et demi à 4 ans et ce du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 15.



Une équipe de professionnels (infirmière puéricultrice, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance) assure l'encadrement des enfants autour d'un projet éducatif basé sur le respect de l'individu, l'acquisition de l'autonomie, le développement de son identité propre au sein du collectif, l'ouverture sur l'extérieur et le respect de la diversité.



La structure est ouverte sur l'ensemble des petites vacances scolaires hormis les vacances de Noël et le mois d'août.



CONTACTS

Multi-accueil « Gribouille & Carapate » :

M^{lle} Charlotte BILLIAN
3, rue des fours à Chaux
63540 ROMAGNAT

☎ 04 73 62 60 14

✉ gribouille.carapate@ville-romagnat.fr

RAM :

M^{lle} Noémie CIOLI
Centre Social
3, rue des fours à Chaux
63540 ROMAGNAT

☎ 04 73 62 63 00

✉ noemie.cioli@orange.fr

Atelier informatique



L'atelier informatique du Centre Social du C.C.A.S. vous propose, pour l'année scolaire 2011-2012, différentes possibilités de vous initier ou de progresser dans le domaine de l'informatique et des technologies numériques.

Ainsi les trois formules suivantes vous sont offertes :

1. Initiation sous forme de stages de deux heures par semaines (période scolaire) :

- bases de l'informatique, courrier électronique, Internet ;
- outils bureautiques (traitement de texte, présentation, tableurs) manipulation et traitement de fichiers, ...

Vous pouvez vous inscrire dès à présent. Une rencontre courant septembre permettra de constituer les groupes et de définir les horaires.

3. Des plages horaires où vous pourrez utiliser librement le matériel informatique, et rencontrer des personnes pour discuter de points spécifiques, résoudre des problèmes et progresser dans votre maîtrise des outils numériques.

2. Des ateliers à thème sur trois ou quatre demi-journées pour approfondir un point particulier :

- Le multimédia, les diaporamas, trouver et télécharger des programmes utiles, créer son blog, stocker ses données en ligne, créer son site web, construire son arbre généalogique en ligne, ...

Le planning sera diffusé au début de chaque trimestre et vous pourrez vous inscrire pour les sujets qui vous intéressent. Pour être informés dès à présent communiquez votre adresse de courriel au Centre Social.

Ce service sera ouvert à tous sans inscription préalable ; pour connaître les horaires se renseigner auprès du Centre Social.

A banner for the City of Romagnat website. It features the URL 'www.ville-romagnat.fr' in yellow text on a purple background. Below the URL, there are icons for 'Actualités' and 'Découvrir Romagnat'. The word 'Romagnat' is written in a large, stylized font. To the right, there is a colorful illustration of a group of people. At the bottom, there is a text box with the following text: 'Pour rester informés des manifestations organisées à Romagnat, nous vous invitons à vous inscrire aux différentes lettres d'information (politique - jeunesse - culture) ; rendez-vous simplement sur le site Internet de la commune et cliquez sur le bouton « Lettre d'informations » où vous pourrez gérer vos abonnements. A bientôt sur www.ville-romagnat.fr'. There are also small icons for 'Mentions légales' and 'Lettre d'informations'.

Exposition



Du 22 au 29 juin, l'atelier d'arts plastiques du Centre Social expose les créations de ses jeunes artistes dans ses locaux, 3 rue des Fours à Chaux. Réparties sur l'ensemble du bâtiment, les réalisations présentées sont très variées. Les enfants âgés de 6 à 15 ans découvrent chaque semaine différentes techniques et matières à explorer.



En fonction du thème et des consignes techniques données, chaque participant élabore une pièce unique laissant apparaître sa personnalité et son ressenti. L'œuvre créée reflète alors la créativité et la sensibilité de son concepteur.

En parcourant cette exposition, vous pourrez ainsi découvrir le fruit de cette année écoulée : des peintures à l'aquarelle et à la gouache, des sculptures réalisées à partir de savon, fil de fer ou divers matériaux de récupération... et apprécier le travail de ces artistes en devenir.



ATELIER D'ARTS PLASTIQUES POUR LES ENFANTS

Animé par M^{me} LECALONNEC : Plasticienne diplômée des Beaux-Arts.

Grâce à ces différentes activités, l'enfant peut développer son imagination et sa créativité, éveiller sa sensibilité et son sens artistique.

Reprise des activités le 14 septembre

Enfants de 6 à 10 ans

ATELIER DESSIN - PEINTURE - ARTS CRÉATIFS

Mercredi de 9 h à 10 h 30

Techniques : encre - aquarelle - fusain - gouache...

ATELIER TERRE - VOLUME, CRÉATION EN 3D

Mercredi de 10 h 30 à 12 h

Techniques : argile émaillée, fil de fer, carton, savon...

Adolescents de 11 à 15 ans

ATELIER ARTS PLASTIQUES

Mercredi de 18 h à 19 h 30

Technique : dessin, peinture, volume

La gendarmerie met en garde contre la cybercriminalité

Avec le développement des nouvelles technologies, la délinquance s'adapte et la cybercriminalité ne cesse de croître. La brigade de gendarmerie de Romagnat a recensé les arnaques les plus fréquentes et vous donne les conseils pour les éviter.

Récupération frauduleuse de données bancaires

Définition : récupération d'informations bancaires.

Solutions : ne jamais donner les informations bancaires ni par téléphone ni par Internet lorsque vous n'êtes pas à l'origine de la démarche.

- saisir l'adresse URL d'accès au service pour être sûr de ne pas être sur une copie de la page d'un site ;
- vérifier que le navigateur est en mode sécurité (HTTPS).

Exemple : vous recevez un mail de votre banque vous demandant votre identifiant de connexion et votre mot de passe de consultation de votre compte en ligne ou votre numéro de carte bancaire avec votre code confidentiel. Le mail vous explique que votre banque a besoin de mettre à jour vos données de connexion.

**VOTRE BANQUE NE VOUS DEMANDERA
JAMAIS VOS COORDONNÉES BANCAIRES**



Hôtel de Ville

*Château de Bezance
63540 Romagnat
www.ville-romagnat.fr*

Permanences du Maire :
sur rendez-vous

Services Administratifs :
Téléphone : 04 73 62 79 79
Télécopie : 04 73 62 79 76
courriel : accueil-mairie@ville-romagnat.fr

Services Techniques :
Téléphone : 04 73 62 79 99
Télécopie : 04 73 62 79 95
courriel : service-technique@ville-romagnat.fr

Service Communication :
courriel : service-com@ville-romagnat.fr

Les services administratifs et techniques sont ouverts au public sans interruption :
de 8 h 30 à 16 h 50 du lundi au jeudi
de 8 h 30 à 16 h 20 le vendredi
de 10 h 15 à 11 h 45 le samedi (permanence état civil)

 **N°Vert 0 800 400 063**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

